EP 1 159 910 A1





(11) **EP 1 159 910 A1** 

(12)

## **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication: **05.12.2001 Bulletin 2001/49** 

(51) Int Cl.<sup>7</sup>: **A47K 13/00** 

(21) Numéro de dépôt: 00500108.6

(22) Date de dépôt: 30.05.2000

(84) Etats contractants désignés:

AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC NL PT SE

Etats d'extension désignés:

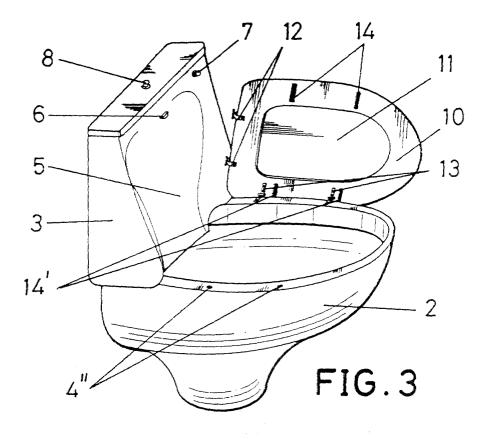
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: Gimenez Aparicio, Luis 20280 Hondarribia (Gipuzkoa) (ES)

- (72) Inventeur: Gimenez Aparicio, Luis 20280 Hondarribia (Gipuzkoa) (ES)
- (74) Mandataire: Urizar Barandiaran, Miguel Angel Gordoniz, 22-5
   P.O.Box 6454
   48012 Bilbao (Vizcaya) (ES)

#### (54) W.C. muni d'un abattant multi-positions

- (57) W.c. muni d'un abattant à multi-positions qui consiste en un w.c. (2) et une citerne (3) reliés de façon conventionnelle, la citerne (3) présente sur la partie avant une surface (5) prolongée sur la zone inférieure qui s'introduit à l'intérieur de la cuvette (2), cette zone
- (5) disposant sur la partie supérieure d'un atomiseur (6) et d'un bouton (7), le périmètre supérieur du w.c. (2) disposant de trous (4) et (4") où se fixent au moyen de charnières un abattant-siège (10) et un couvercle (11) reliés à leur tour par deux charnières (12).



#### Description

**[0001]** Dans les w.c. actuels, on a constaté la présence d'un grave problème de nettoyage et par conséquent d'un foyer important d'infection et de mauvaises odeurs, en particulier lors de l'utilisation du w.c. par les hommes pour uriner, projetant, de manière involontaire, l'urine en dehors de la cuvette après avoir soulevé l'abattant et le couvercle.

**[0002]** L'urine tombe sur la partie postérieure de la cuvette à l'endroit même où est fixé l'abattant à la cuvette du w.c.

**[0003]** Le nettoyage immédiat de cette urine est pratiquement impossible, notamment dans les w.c. d'établissements publics où leur usage est fréquent, comme dans les bars, les cafétérias, les restaurants, les cinémas, etc.

[0004] On constate d'autre part que le nettoyage de cette partie à charnière du w.c. n'est pas pratique car il y a peu d'espace, l'urine s'accumule donc sur ces pièces et les fixations ainsi que sur le joint du réservoir d'eau et de la cuvette, ce qui provoque de très mauvaises odeurs et l'apparition de germes, arrivant même sur certains matériaux à abîmer et oxyder les propres charnières de fixation de l'abattant.

[0005] Ce problème n'a jamais été décrit auparavant et par conséquent aucune solution n'a été proposée.

[0006] Le demandeur a résolu les problèmes mentionnés avec un w.c. muni d'un abattant à multi-positions, réunissant dans son contexte la particularité de disposer de différentes positions pour l'abattant et le couvercle qui ferme la surface de la cuvette, avec une citerne munie d'un pan dans la zone antérieure qui pénètre dans la cuvette et couvre la partie du raccord de la citerne à la cuvette, formant une surface autonettoyante disposant d'un diffuseur et d'un bouton car c'est 1à que l'urine retombe lorsque les hommes urinent debout.

[0007] La présente invention préconise un w.c. muni d'un abattant à multi-positions, avec un w.c., un abattant-siège et une citerne unis de façon conventionnelle formant un ensemble : la citerne dispose d'un bouton poussoir pour l'évacuation et elle est caractérisée par le fait que l'abattant-siège peut pivoter d'un côté ou de l'autre de la cuvette.

[0008] Sur le w.c. objet de l'invention, l'abattant-siège et le couvercle (qui forment l'abattant) sont reliés entre eux au moyen d'une charnière traditionnelle sur le coté inférieur postérieur et l'abattant-siège dispose de charnières qui sont fixées dans les trous sur la zone centrale des côtés supérieurs du w.c. obtenant par conséquent un nettoyage plus facile de la cuvette en permettant de soulever l'abattant sur le côté.

**[0009]** Pour compléter la description et en vue d'une meilleure compréhension des caractéristiques de l'invention, deux plans à caractère descriptif mais non limitatif sont joints à la présente description :

La figure 1 montre une perspective de l'objet de l'invention, concernant le w.c. perfectionné muni d'un abattant à multi-positions; l'abattant-siège et le couvercle qui se fixent sur les côtés supérieurs n'apparaissent pas sur ce graphique.

La figure 2 montre une perspective de l'objet de l'invention représentée sur la figure 1 en position d'utilisation par un usager, homme ou femme assis sur l'abattant-siège.

La figure 3 correspond à une perspective de l'invention où l'abattant-siège et le couvercle sont levés pour permettre d'uriner debout dans la cuvette.

La figure 4 correspond enfin à l'invention dans une réalisation optionnelle.

[0010] En suivant la figure 1, on peut observer comment le w.c. perfectionné muni d'un abattant à multi-positions est configuré comme un ensemble (1) formé par le w.c. (2) et la citerne (3), les deux éléments étant fabriqués en céramique et reliés entre eux de manière conventionnelle, le w.c. (2) ayant des trous (4) et (4') au centre des côtés supérieurs afin qu'au moyen d'une charnière on puisse y relier le siège (10), le couvercle (11) et l'abattant-siège étant reliés à leur tour par des charnières (12) sur les côtés inférieurs postérieurs de chaque élément alors que le siège (10) grâce aux charnières pertinentes sera fixé sur le côté droit du w.c. (2) en utilisant les trous (4) ou sur le côté gauche du w.c. (2) en utilisant les trous (4").

[0011] Sur ce même schéma, on observe que la partie avant (5) de la citerne (3) présente une prolongation (p) qui s'adapte à l'intérieur du w.c. (2), éliminant ainsi tous les obstacles pour l'urine qui retombe sur la surface (5) qui est dotée d'un diffuseur d'eau ou atomiseur (6) actionné par un bouton poussoir (7).

[0012] La citerne (3) est équipée d'un bouton classique (8) pour l'évacuation dans la zone interne du w.c. (2).

[0013] Selon la figure 3, on observe l'abattant-siège et le couvercle (10) et (11) en position vertical sur le côté droit du w.c. (2) étant reliés par des charnières (13); l'abattant-siège (10) a deux protections (14) et (14') sur sa partie inférieure empêchant que la surface du périmètre d'ouverture du w.c. (2) ne s'abîme.

[0014] Sur ce même schéma, on voit comment les charnières (12) permettent la fixation et l'articulation de l'abattant (10) et du couvercle (11).

[0015] En option, comme le montre la figure 4, la citerne (3) présente un frontal conventionnel ; le w.c. (2) peut donc être muni des trous (4) et (4") sur les côtés et des trous (4') sur la partie arrière, permettant ainsi la fixation de l'abattant (10) et du couvercle (11) de façon conventionnelle.

# Revendications

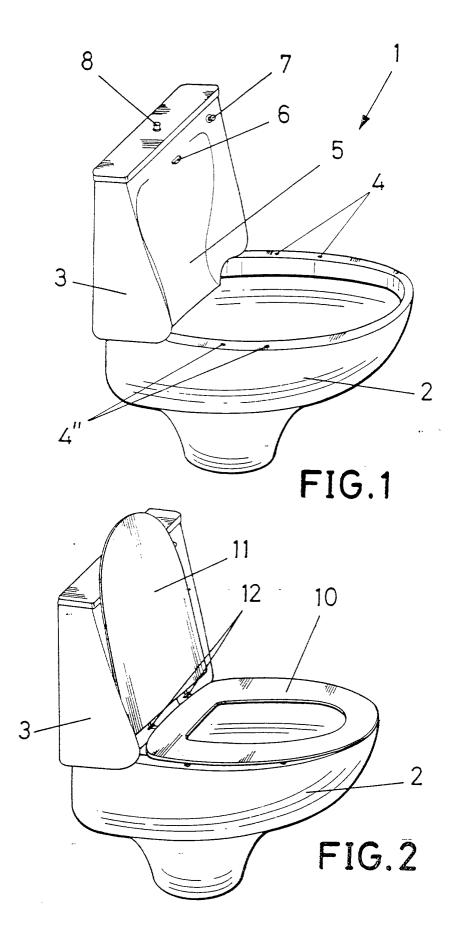
1. W.c. muni d'un abattant à multi-positions formé par

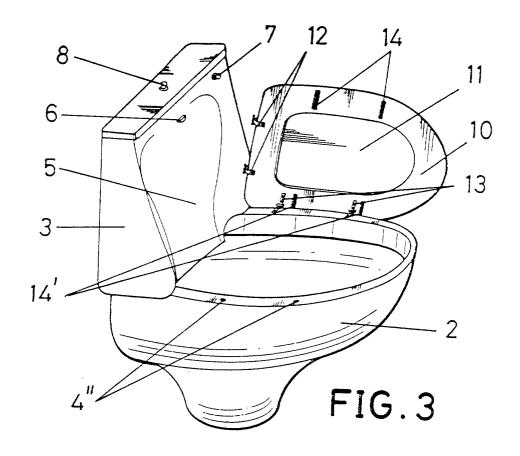
un w.c. (2), un abattant-siège (10) et une citerne (3) reliés de façon conventionnelle pour former un ensemble (1), la citerne (3) disposant d'un bouton (8) pour l'évacuation, **caractérisé par le fait que** l'abattant-siège (10) peut pivoter sur un des côtés supérieurs du w.c. (2).

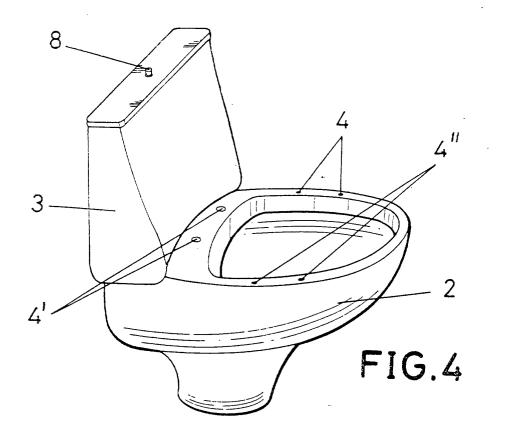
2. W.c. muni d'un abattant à multi-positions, selon l'exigence antérieure, caractérisé par le fait que la partie avant (5) de la citerne (3) présente un pan dans la partie inférieure qui s'introduit en partie à l'intérieur du w.c. (2) disposant dans la zone supérieure du frontal de la citerne (3) d'un diffuseur d'eau ou atomiseur (6) commandé par un bouton (7).

3. W.c. muni d'un abattant à multi-positions, selon la première exigence, caractérisé par le fait que le w.c. (2) présente dans la zone centrale sur un des côtés supérieurs de trous (4) et (4") où est fixé par des charnières (13) l'abattant-siège (10) muni d'un couvercle (11), et qui peut pivoter sur le côté par rapport au w.c. (2), le couvercle (11) et l'abattant-siège (10) étant reliés par des charnières (12) qui facilitent leur articulation de façon conventionnelle.

4. W.c. muni d'un abattant à multi-positions, selon la première revendication, caractérisé par le fait que l'abattant-siège (10) possède dans sa partie inférieure des protections (14) et (14') qui se situent sur la surface du périmètre supérieur du w.c. (2).









Numéro de la demande EP 00 50 0108

atégorie	Citation du document avec i des parties pertin	ndication, en cas de besoin, entes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
	FR 972 628 A (CÉLES 1 février 1951 (1951 * le document en ent	l-02-01)	1	A47K13/00
	GB 882 284 A (GREET) * page 1, ligne 50	 ) - ligne 74; figures * 	1	
	US 4 162 548 A (GROO 31 juillet 1979 (197			
				DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
				A47K E03D
			·	
Le pr	ésent rapport a été établi pour tou	tes les revendications		
,·····	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
	LA HAYE	26 octobre 200	00   Cla	sing, M
X:part	ATEGORIE DES DOCUMENTS CITE.  iculièrement pertinent à lui seul  iculièrement pertinent en combinaison  e document de la même catégorie	E : document d date de dép		us publié à la

## ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 00 50 0108

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

26-10-2000

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	e Membre(s) de la on famille de brevet(s)		Date de publication
FR 972628	Α	01-02-1951	AUCUN		
GB 882284	A	A			
US 4162548	A	31-07-1979	GB	1562348 A	12-03-1980

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82